

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC BANDOL, 165 AVENUE DU 11 NOVEMBRE 1918 83150 BANDOL déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 2 000 €.

M. Christophe NIETO, représentant de la société 2CN YACHTING S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 310 AVENUE DES MOUETTES 83150 BANDOL, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M. Christophe NIETO	100	100 €
SARL 2CN HOLDING	1 900	1 900 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 09 août 2025

Le déposant  
("lu et approuvé" + signature)

JST14

*lu et approuvé*  
*aleb d*

**CIC Lyonnaise de Banque**  
Laurie BONNET  
Directrice d'Agence  
Le Beausset - Bandol

